

Date de dépôt : 22 juin 2011

Réponse du Conseil d'Etat

à l'interpellation urgente écrite de Mme Anne Mahrer : Promesses de rentrée 2011 explosive à la Haute Ecole de Santé

Mesdames et
Messieurs les députés,

En date du 10 juin 2011, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat une interpellation urgente écrite qui a la teneur suivante :

La Haute Ecole de Santé HES-SO//Genève, forme les infirmières et infirmiers, les sages-femmes, les techniciens en radiologie, les diététiciens et diététiciennes et les physiothérapeutes, dont notre communauté a besoin.

La capacité d'accueil de ces filières ne répond pas à une évolution des besoins pourtant prévisible et annoncée.

La formation dans les HES est-elle en panne faute de gouvernance et de capacité d'adaptation aux exigences de formation ? On pourrait se le demander.

Personnels en congé de maladie, personnels démotivés par les procédures de recrutement du corps professoral qui n'aboutissent pas, direction ad interim elle-même en partance, les lanternes rouges clignotent sur le tableau de bord.

Tout annonce une rentrée 2011 des plus explosives laissant des dizaines de candidat-e-s insatisfait-e-s et sans accès à la formation de leur choix, alors que le canton manque de personnes qualifiées et doit aller les recruter ailleurs depuis longtemps.

Ma question est la suivante :

Que prévoit le Conseil d'Etat pour assurer une rentrée 2011 décente et sereine ?

REPONSE DU CONSEIL D'ETAT

Étant donné la proximité des sessions du Grand Conseil en juin et le refus d'une prolongation du délai imparti, le Conseil d'Etat ne peut que répondre succinctement à cette interpellation.

Pour ce qui concerne la pénurie de personnel dans le domaine de la santé, nous nous permettons de vous renvoyer à la question 3645 du député Pierre Weiss datée du 6 novembre 2009 et à la réponse du Conseil d'Etat du 6 mai 2010.

De plus, compte tenu de l'aspect régional et transfrontalier de la question de la pénurie, nous vous informons que sous l'égide du CRFG est né un groupe de travail co-présidé par MM. Dupessey, maire d'Annemasse, et Charles Beer, conseiller d'Etat chargé du DIP.

Les réponses aux questions de la pénurie s'inscrivent aussi directement en lien avec les capacités de stage et les places de travail offertes/ouvertes dans le secteur. Il ne s'agit donc pas d'un problème de gouvernance, mais d'un problème de pilotage transversal et régional de politique publique.

L'interim de la direction de la Haute Ecole de santé est assuré jusqu'à la désignation de la nouvelle direction par le directeur général de la HES-SO Genève lui-même, de manière à assurer la rentrée dans les meilleures conditions.

Le Conseil d'Etat reste à disposition, étant donné l'importance du sujet, pour donner des explications détaillées dans un cadre adéquat.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite, Mesdames et Messieurs les Députés, à prendre acte de la présente réponse.

AU NOM DU CONSEIL D'ETAT

La chancelière :
Anja WYDEN GUELPA

Le président :
Mark MULLER